Madagascar et les Antilles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aujourd'hui, elle prend prétexte d'un débarquement japonais. En septembre 1940, déclare-t-on ensuite, la Grande-Bretagne menaçait déjà ouvertement Madagascar, sans se donner la peine de trouver une raison plausible comme aujourd'hui. Le 30 septembre 1940, le gouverneur de Madagascar reçut un télégramme de Londres lui annonçant laconiquement que les voies maritimes de Madagascar seraient bloquées si Madagascar faisait preuve de loyauté à l'égard du nouveau gouvernement français. Il était donc de l'intérêt de Madagascar de se décider à coopérer avec la Grande-Bretagne. Mais l'île, fidèlement attachée à la mère-patrie, avait alors rejeté avec indignation et mépris ces exigences.

L'indignation ne cesse de croître en France

Vichy, 11 mai. — L'odieuse agression anglaise contre Madagascar a soulevé dans toute la France un mouvement d'indignation. Des ordres du jour ont été votés protestant contre cette nouvelle attaque qui fait suite à une série de violences et de rapts dont les colonies françaises et les bâtiments de notre flotte ont été les victimes depuis l'armistice. Après Clermont-Ferrand, Lons-le-Saulnier, la plupart des grandes villes de la zone non occupée, et notamment Lyon, Annecy, Montpellier, Nîmes, Avignon et Annemasse, ont flétri l'inqualifiable attitude des Britanniques. A Montpellier, un jeune étudiant malgache a proclamé avec éloquence le loyalisme de ses compatriotes. Lundi soir, des réunions analogues ont eu lieu à Marseille, Nice, Sète, Chambéry et Auch.

De nouvelles conférences auront lieu aujourd'hui mardi, à 20 h. 30, au théâtre du Capitole, à Toulouse, et à la même heure à Limoges, où M. Leffitte, chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information, prendra la parole.

Samedi soir, comme nous l'avons dit, une soirée de conférence, à laquelle assista une grande partie de la population, avait été organisée à Perpignan. Un représentant du gouvernement y parla de « La France et l'attaque britannique contre Madagascar ». Il stigmatisa l'attaque contre la possession française et l'assistance promit de soutenir par tous les moyens les mesures que prendront le maréchal Pétain, M. Laval, chef du gouvernement, et l'amiral Darlan, en vue de maintenir l'intégrité de l'empire.

La presse anglaise insulte la France... ...et lui reproche ses méthodes colonisatrices!

Lisbonne, 11 mai. — La presse anglaise, non contente de célébrer « les exploits » des agresseurs de Madagascar, insulte maintenant la France de la manière la plus grossière.

Dans le « Daily Express », Charles Foley reproche aux Français leur incapacité et leur paresse à l'égard de leurs colonies ! Il prétend que, par la faute de la France, la saleté, l'abandon et la pauvreté sont devenues aujourd'hui les signes distinctifs de Madagascar, qui aurait pu être une des régions les plus riches de la terre et il souligne que la « prospérité régnait à Madagascar jusqu'à ce que les Français y pénétrassent il y a 60 ans ».

La Guadeloupe affirme sa fidélité à la France

Vichy, 11 mai. — Comme tout l'Empire, la Guadeloupe a suivi avec émotion l'inqualifiable agression dont Madagascar est la victime.

S'inclinant devant ceux qui sont tombés pour garder cette terre française, elle exprime, dans un message adressé à M. Brevié, secrétaire d'Etat aux colonies, la fierté que lui inspire l'attitude des défenseurs de la grande île et sa ferme résolution de rester fidèle aux « traditions séculaires » qui, depuis 300 ans, l'ont, quelles que fussent les circonstances, gardée française, d'âme et de cœur.

Les revendications américaines aux Antilles

Vichy, 11 mai. — On déclare dans les milieux bien informés que les revendications américaines relatives aux Antilles concernent :

1° le stationnement de garnisons et le contrôle militaire de tous les points d'importance stratégique ; 2° le désarmement des navires français ancrés à la Martinique depuis l'armistice et 3° la cession des pétroliers français présents dans les ports de l'île.

Par contre, aucune exigence n'a été formulée en ce qui concerne l'or de la Banque de France qui se trouve à La Martinique.

On ajoute dans les mêmes milieux que les unités françaises ancrées à Fort-de-France sont le porte-avions « Béarn », le croiseur « Emile-Bertin » et le navire-école « Jeanne-d'Arc », ainsi qu'une série de petites unités.

C'est à bord de l' « Emile-Bertin » que l'or de la Banque de France a été transporté à la Martinique.

Enfin, les milieux français soulignent que la demande de cession des pétroliers français, formulée par les Américains, jette une vive lumière sur la pénurie de bateaux-citernes qui règne aux Etats-Unis à la suite des attaques de sous-marins allemands.

Une déclaration de l'amiral Hoover

Berne, 11 mai. — Dans un article, l' « Exchange Telegraph » publie des déclarations faites par l'amiral américain Hoover au sujet de la conférence qu'il a eue avec l'amiral français Robert à La Martinique.

L'amiral américain aurait dit notamment :

« Les Etats-Unis ont une garnison au Suriname, région limitrophe de la Guyane française, dont les frontières sont surveillées par des troupes brésiliennes. Au cas où les Etats-Unis se verraient contraints d'occuper La Martinique et la Guadeloupe, ils en référeraient préalablement aux autres Républiques américaines. Cette procédure est prévue dans la convention pan-américaine, mais ne constituerait pas une nécessité absolue si une action rapide devenait inéluctable ».

Berlin s'abstient, pour le moment, de prendre position

Berlin, 11 mai. — Dans les milieux influents allemands, on s'abstient pour le moment de toute prise de position à l'égard des exigences américaines concernant les questions relatives à la possession française de la Martinique.

LA BATAILLE NAVALE DE LA MER DE CORAIL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

les la flotte anglo-saxonne avait infligé de lourdes pertes aux forces nippones, le porte-parole a fait remarquer ironiquement :

« Alors que l'ennemi prétend ne pouvoir fournir encore aucune information sur ses propres pertes, il semble cependant être bien informé sur l'étendue de celles de la marine japonaise.

« Les prétendus résultats de la bataille, publiés par le quartier général anglo-américain, doivent être considérés comme bien énigmatiques en comparaison des données réelles du quartier général japonais. Le premier ne donne ni le nom ni la classe des bateaux prétendument coulés, mais la vérité sur les résultats de cette grande rencontre navale finira par se faire jour en Angleterre et en Amérique, tout comme on a fini par la connaître pour les grandes batailles navales de Soerabaya, de Batavia et de la mer de Java.

Il est bien étrange que le département de la marine des Etats-Unis à Washington déclare que les pertes américaines ne seront publiées que « lorsqu'elles ne pourront plus donner aucune indication utile à l'ennemi ».

Les observateurs compétents sont d'avis que la victoire de la flotte nippone a anéanti d'un seul coup la flotte combinée anglo-américaine qui voulait utiliser le Pacifique du Sud comme base en vue d'une tentative de contre-offensive contre la flotte japonaise.

Anxiété à Londres

Stockholm, 11 mai. — Il ressort d'une information parvenue de Londres au « Nya Dagligt Allehanda » que les milieux maritimes londoniens ne peuvent cacher leur anxiété au sujet de la bataille navale de la mer de Corail. D'une façon générale, ils sont d'avis qu'il ne faut pas jubiler avant la fin du combat. Les cercles précités soulignent notamment que depuis le début de la bataille, on n'a plus rien appris des vaisseaux de ligne japonais et qu'il est possible que les Nippons se soient retirés provisoirement.

« A Londres, ajoute cette information, on n'est pas convaincu que la flotte japonaise visait effectivement l'Australie, puisqu'on ne souffle mot au sujet du coulage de navires de transport ».

Les résultats seront difficiles à constater, dit un journal anglais

Berne, 11 mai. — Le correspondant de guerre de l' « Exchange Telegraph » commente les difficultés que présente l'établissement du résultat de la bataille navale dans la mer de Corail.

« Au cours de la bataille, dit-il, on a fait de part et d'autre un grand usage de « bombes fumigènes ». De ce fait, il a été très difficile, selon lui, pour les avions assaillants, exécutant leurs vols en piqué, de garder une nette vision de leurs objectifs. Il est encore moins aisé d'effectuer des vols de reconnaissance après les attaques au-dessus d'une zone navale couverte par des fumées provoquées par la poudre et par des rideaux de brouillard artificiel. Tant que des nouvelles absolument dignes de foi font défaut, on ne peut, par conséquent, parler d'une victoire décisive. »

Les conséquences de la bataille sont étudiées en Australie

Stockholm, 11 mai. — On mande de Melbourne qu'après la bataille navale dans la mer de Corail, le premier ministre Curtin a eu un entretien au quartier général des alliés avec le général Mac Arthur.

Sir Thomas Blamey, commandant des forces alliées terrestres en Australie, et M. Forde, ministre de la guerre, ont aussi procédé à un échange de vues sur l'aspect général de la guerre et les conséquences éventuelles de la bataille dans la mer de Corail.

Chaque conférence a duré plusieurs heures.

M. CHURCHILL veut persuader les Anglais que les événements militaires favorisent maintenant les Alliés

Amsterdam, 10 mai. — Dans son discours radiodiffusé (dont nous avons publié la première partie), M. Churchill a abordé une série de questions, les unes anciennes, les autres actuelles.

L'orateur divise la guerre en quatre chapitres. Le premier finit par l'occupation de l'Ouest européen par les Allemands et l'écroulement de la France. Le deuxième commence par l'isolement de l'Angleterre et les attaques d'Hitler contre la Russie. Le troisième, M. Churchill l'appelle un « fait d'arme glorieux de la Russie ». Le quatrième commence par Pearl-Harbour et l'attaque japonaise contre les Etats-Unis. L'entrée en guerre de l'Italie en 1940 a porté la guerre en Afrique. Celle du Japon l'a portée en Asie et a amené l'entrée en guerre des Etats-Unis et, selon M. Churchill, de « toute l'Amérique du Sud ».

M. Churchill soutient que la balance a penché du côté des Alliés. Il est vrai que les Japonais, profitant du fait que les Anglais étaient occupés ailleurs, ont pu réaliser facilement leur « brigandage » dans l'archipel indien. Mais, maintenant, ils se trouvent en présence d'une résistance croissante. Ils ne peuvent plus subir des pertes comme celles de la bataille de la mer de Corail, opération dont M. Churchill dit que les détails ne lui sont pas encore connus.

La force militaire des Etats-Unis, a affirmé l'orateur, est à elle seule supérieure à celle du Japon, et l'Angleterre coopérera à la destruction de cette nation cupide et ambitieuse. Il ne veut pas faire de prophéties, mais il est convaincu que la puissance navale des Etats-Unis domine celle des Japonais et que l'aviation américaine possède une suprématie formidable. La défaite du Japon sera naturellement d'autant plus rapide que l'Allemagne aura subi des échecs en Europe.

M. Churchill conclut en déclarant que les Alliés, quoi qu'il advienne, approchent de la victoire finale.

M. Churchill se berce d'illusions

Berlin, 11 mai. — Les milieux politiques allemands voient dans le discours de M. Churchill un témoignage typique de la position morale du gouvernement anglais et de son chef. La nervosité qui règne au sein du cabinet britannique et le désir de retarder la crise en se berçant d'illusions, ressortent clairement des déclarations de M. Churchill.

Mais, ajoute-t-on à Berlin, il n'est plus besoin de souligner que la crise n'en éclatera pas moins. Les arguments spécieux dont M. Churchill a cru bon de se servir sont de l'espèce bien connue des spéculations et des chantages qui précèdent toujours les crimes britanniques.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Atteinte par les bombes anglaises, L'ÉGLISE SAINT-ÉLOI D'HAZEBROUCK est devenue impraticable à l'exercice du culte

On sait que le dernier raid britannique effectué sur Hazebrouck a causé de sérieux dommages à la propriété privée et atteint de nombreux édifices, qui peuvent difficilement passer pour objectifs militaires... C'est ainsi que l'église Saint-Eloi a été de nouveau si gravement atteinte qu'elle ne peut plus servir au culte et que ses paroissiens doivent maintenant faire plusieurs kilomètres à pied pour assister à l'office célébré dans une grange.

De plus, des établissements scolaires ont été endommagés et un hôpital, en dépit de sa croix rouge apparente sur le toit, a de nouveau été atteint par les bombes.

Tels ont été, à Hazebrouck, les « objectifs militaires » qu'ont visés les pilotes britanniques !

Communiqués de la Préfecture

Le rationnement du chocolat

Le tableau ci-après précise le mois que concerne chaque ticket :

1°). — Cartes émises en janvier : « C.I. » à honorer en février, carte blanche rayée vert; « C.2 » à honorer en mars: catégorie 3 à 6 ans et catégorie vieillards; « C.3 » à honorer en avril: blanche rayée rose, catégorie 6 à 20 ans.

2°). — Cartes émises en avril: « C.1 » à honorer en mai: carte bleue; « C.2 » à honorer en juin: catégorie 3 à 6 ans et catégorie vieillards; « C.3 » à honorer en juillet: marron, catégorie 6 à 20 ans.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Em. le cardinal Liénart, sont élevés à la dignité de chanoines honoraires : MM. les abbés Georges Decock, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix ; Jules Clarysse, doyen de Bourbourg ; Stanislas Danès, curé-doyen de Cassel ; Jacques Dubois, curé-doyen de Sainte-Marie-Madeleine, à Lille ; Georges Huygghe, curé-doyen de La Bassée, et Louis Destombes, supérieur de l'Institution Saint-Jude, à Armentières.

Sont nommés vice-doyens honoraires : MM. les abbés Paul Vandermeersch, aumônier de l'hôpital de la Charité, à Lille ; Etienne Ernoult, aumônier diocésain de la J.E.C., à Lille ; Gabriel May, professeur à l'Ecole industrielle de Tourcoing ; Albert Schacht, aumônier fédéral de la J.A.C., à Hazebrouck.

ROUBAIX

MERCREDI 13 MAI :

Aujourd'hui : saint Arsène ; demain, Ascension.

Lune : nouvelle le 15.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel: 303.33

C. d'Epargne: 9 à 11 h. et 14 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 à 12 h.

M. l'abbé Georges Decock CURÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE promu chanoine honoraire

L'un des pasteurs les plus actifs et les plus dévoués de notre grande cité, M. l'abbé Georges Decock vice-doyen, curé de Saint-Jean-Baptiste, vient d'être élevé par Son Em. le cardinal Liénart, à la dignité de chanoine honoraire. Cette promotion, faite à l'occasion de la Saint-Achille, sera accueillie avec joie et fierté, tant par ses paroissiens actuels que par ceux de Saint-Martin, à Croix, qui, pendant quinze ans, bénéficièrent de son zèle apostolique.

Né à Roubaix en 1875, M. l'abbé Decock fit ses études à l'Institution Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque, puis au séminaire de Cambrai. Ordonné prêtre le 29 juin 1900, il fut nommé, peu après, vicaire à Gravelines, où il demeura huit ans. En 1907, il fut appelé à la direction du « Bulletin diocésain » et donna, dans ces fonctions, toute la mesure de ses qualités intellectuelles et de sa vaste culture. Lorsque survint la grande guerre, l'évêché le chargea d'exercer son ministère à Lille, à la paroisse du Sacré-Cœur, avant de lui confier, en 1916, la cure de Saint-Philibert.

M. le chanoine DeCOCK (Ph. Archives.)

Le 1er novembre 1919, M. l'abbé Decock était nommé curé de Saint-Martin, à Croix. Une tâche écrasante l'y attendait : église, écoles, salles d'œuvres, tout était à refaire ou à réorganiser. Le nouveau pasteur se mit au travail avec ardeur : il fit d'abord restaurer les bâtiments paroissiaux ; puis en fut, en 1921, l'inauguration d'une nouvelle salle d'œuvres ; en 1923, la bénédiction de nouvelles cloches ; en 1924, l'édification dans l'église d'un monument aux soldats morts au champ d'honneur et d'une statue de saint Martin ; l'installation de nouvelles orgues, la réfection intérieure du sanctuaire — et notamment les fresques du pèlerinage à Notre-Dame de Délivrance — l'organisation de cantines scolaires, etc...

Dans un autre domaine, signalons son activité au sein du Comité d'entr'aide sociale, et aussi sa ferme attitude devant les arrêtés d'une municipalité sectaire qui prétendait interdire les processions.

En avril 1934, M. l'abbé Decock était nommé curé de Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, en remplacement de M. l'abbé Charles Dufio, décédé. Comme à Croix, il accomplit dans cette vaste paroisse de plus de onze mille âmes un travail intelligent et fécond, embellissant le sanctuaire et insufflant aux œuvres une vitalité nouvelle : conférences de la Fédération nationale catholique, conférence de Saint-Vincent-de-Paul, Ligue féminine, soupes populaires, écoles libres et action catholique.

Ajoutons que M. l'abbé Decock, qui avait été dans l'entre-temps, nommé vice-doyen, s'était vu confier, en octobre 1938, la présidence de la Société d'études de la province de Cambrai, à laquelle il fit, à maintes reprises, des communications archéologiques.

Ses paroissiens, qui tous apprécient sa grande bonté et sa cordialité, auront à cœur de lui témoigner leur reconnaissance, au cours d'une cérémonie intime qui se déroulera à la Maison des œuvres, 3, rue Lesueur, le jeudi 14 mai, à 11 h.

A l'occasion de la nouvelle marque d'estime que vient de lui témoigner le chef du diocèse, nous prions M. le chanoine Decock de vouloir bien trouver ici l'expression de nos respectueuses et bien sincères félicitations.

Le Bureau de bienfaisance distribuera les primes de différents legs dimanche prochain

La commission administrative du Bureau de bienfaisance procédera dimanche 17 mai, à 10 h. 30, dans une salle de l'Institut Turgot, à la distribution annuelle des primes aux ménages ouvriers les mieux tenus et aux familles chargées d'enfants. Ces primes, en nature et en argent, proviennent des fondations Alfred-Motte-Grimonprez, Théodore-Lallemand, Julien-Cadenne et des dons du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, des « Amis de l'Epeule », du Trir régional, du Bureau de bienfaisance et du Comité des fêtes franco-belges et des quartiers en 1923.

L'entrée à l'Institut Turgot se fera par la rue Pellart.

Un deuxième exercice d'élèves dimanche, au Conservatoire

Le deuxième exercice d'élèves sera donné par les classes instrumentales et vocales, le dimanche 17 mai, à 15 h. 30, salle Pierre-Destombes.

Des élèves de la classe d'art dramatique joueront une comédie en un acte de François Coppée.

Nous publierons prochainement le programme de cette intéressante séance.

Des cartes-programmes seront délivrées à l'entrée, à partir de 15 h.

Les examens du certificat d'aptitude professionnelle à l'Institut Turgot

M. le préfet du Nord a fixé ainsi qu'il suit les dates des épreuves des divers certificats d'aptitude professionnelle :

Professions industrielles et du bâtiment: ajustage, tournage, fraisage, ofrge, soudure, modelage, menuiserie, serrurerie tôlerie: samedi 30 mai, à 14 h. et jours suivants. — Electricité (poseurs-installateurs): jeudi 4 juin, à 18 h. 15 et jours suivants. — Dessinateurs industriels: samedi 13 juin, à 14 h. et jours suivants. — Apiéceur: lundi 22 juin, à 8 h. et jours suivants.

Professions commerciales: traducteurs: samedi 20 juin, à 14 h. et jours suivants. — Aides-comptables: samedi 13 juin, à 14 h. et jours suivants. — Sténo-dactylographes: samedi 20 juin, à 17 h. et jours suivants. — Textiles (tissage théorique): samedi 13 juin, à 14 h. et jours suivants.

L'examen du certificat d'aptitude professionnelle comporte :

Professions manuelles: une épreuve pratique (10 heures environ); une épreuve de dessin (deux heures); une épreuve de technologie de la profession et de français (deux heures).

Professions commerciales: une épreuve de corespondance commerciale; une epreuve d'arithmétique commerciale; une épreuve spéciale pour chaque profession.

Conditions d'inscriptions. — Peuvent prendre part à ces épreuves :

— les élèves des cours professionnels organisés conformément aux dispositions de la loi du 25 juillet 1919 et du décret-loi du 24 mai 1938, ayant subi trois années d'apprentissage chez un patron et suivi parallèlement l'enseignement d'un cours adapté à la profession ;

— les jeunes gens ayant terminé leurs études dans une école publique d'enseignement technique ;

— les jeunes gens occupés dans le commerce ou l'industrie, âgés de 17 ans accomplis et résidant dans des communes où les cours obligatoires ne sont pas organisés ;

— les élèves des sections professionnelles des cours complémentaires, titulaires du certificat d'études complémentaires ;

— les élèves des sections des écoles primaires supérieures (sections professionnelles).

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège à Roubaix, jusqu'au samedi 23 mai inclus

Fromage Merc., vend. sam. Clarebois, 242, r. J.-Guesde. 19279d

DEUX JEUNES GENS TROP COMPLAISANTS. — Mme Denise Delbar-Mille, ménagère, rue Archimède, cour Saint-Emile, 3, était en voyage. A Hazebrouck, lourdement chargée, elle eut de la difficulté à trouver place dans le train bondé. Pour se décharger, elle confia son sac à provision à un jeune garçon qu'elle connaît, et elle parvint enfin à prendre pied dans un vagon. Mais le jeune garçon, lui, eut moins de chance et resta sur le quai. Se voyant dans l'impossibilité de restituer le sac à Mme Delbar, il avisa à une portière deux jeunes gens :

— Voulez-vous, leur dit-il, remettre cela à Mme Delbar, qui est dans le vagon ?

— Certainement, mon ami, certainement, passe-donc le sac !...

Seulement, ces deux jeunes gens ne connaissaient nullement Mme Delbar, et celle-ci ne revit plus son sac à provision qui contenait un portefeuille renfermant 540 fr., un permis de chemin de fer, sa carte d'identité, etc...

LE ROIS NON PLUS N'A PAS D'ODEUR... — Mme Sailly-Delcambre, 58 ans 34, rue Kléber à Lys-les-Lannoy, possède une courée située rue de la Chaussée. Or, quelqu'un démonta la porte des cabinets de cette courée pour faire du bois de chauffage.

A DEFAUT DE LEGUMES, UN MARAUDEUR ENLEVE DES OUTILS. — M. Jacques Oger, 21 ans, employé, 209, rue Jules-Guesde, possède un jardin situé rue J.-J.-Weerts. Quelqu'un s'est introduit dans ce jardin, et a enlevé les outils qui étaient rangés dans une petite cabane.

« VEUX-TU ME PRETER TON VELO UNE MINUTE ? ». — La jeune Danielle Vermeire, domiciliée rue d'Estaing, cour du Petit-Roubaix, 6, s'amusait lundi, sur la place Carnot, avec le vélo de sa mère. Un homme s'approcha, et examina le vélo en connaisseur :

— Elle roule bien ta bicyclette ? Veux-tu me la prêter une minute, pour voir ?, dit-il

Sans méfiance la jeune Danielle lui confia sa machine. L'autre l'enfourcha, fit plusieurs fois le tour de la place... puis disparut !

Mme Jeanne Vermeire, née Demeaux, 31 ans, ouvrière, mère de la petite Danielle, a déposé une plainte contre l'individu.

— M. Camille Dutrieu, 46 ans, préposé d'octroi, 17, rue Michel-Ange, n'avait lui, accordé aucune autorisation à personne. Cela n'empêche que son vélo, qu'il avait déposé dans un coin des halles durant son service, fut enlevé par un « bécanier » qui l'enfourcha, et disparut sans esprit de retour.

DES NOCTAMBULES S'ATTAQUENT VAINEMENT A UN MAGASIN. — Une tentative de cambriolage a été commise au cours de la nuit du 10 au 11 mai, 124, rue du Grand-Chemin. Des malfaiteurs ont forcé des planches qui remplaçaient des carreaux à une fenêtre, dans le dessein évident de pénétrer dans la place.

Fort heureusement, le veilleur de nuit de l'établissement, entendant le bruit, intervint. Et les voleurs prirent aussitôt la fuite.

Ajoutons que plusieurs vols de laine ont déjà été commis à cet endroit.

M. Emile Deschamps, directeur, a déposé une plainte et la Sûreté enquête.

RECENSEMENT DES PRISONNIERS CIVILS DE LA GUERRE 1914-1918, ACTUELLEMENT PRISONNIERS. — Il sera procédé les 13 et 15 mai (dernier délai) au recensement des prisonniers civils de la guerre 1914-1918, actuellement en captivité. Les familles de ces prisonniers sont invitées à se présenter au bureau des allocations militaires, 2, rue Nain, de 6 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45. Se munir de pièces d'identité, de toutes justifications qu'elles pourraient posséder et de la dernière correspondance du prisonnier.

LA PROBITE. — Le jeune Charles Himpe, 15 ans, domicilié 13, rue Kléber, a trouvé rue de Tournai, une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre à la police. Toutes nos félicitations à l'honnête jeune homme.

FANFARE DELATTRE. — Les musiciens sont priés d'assister aux obsèques de M. Désiré Weymans, mercredi matin. Rendez-vous à 9 h. 15, 19, rue de Remiremont.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Mercredi soir, à 18 h. 30, répétition générale. Sont convoqués : MM. F. Devos, Butouart, Vanhoorde, les cors Bouriet.

UNE AUDITION DU CERCLE SYMPHONIQUE ROUBAISIEN A NOTRE-DAME-DE-LOURDES. — Jeudi 14 mai, jour de l'Ascension, à la messe de 11 h., le Cercle symphonique roubaisien, sous la direction de M. Joseph Verdonck, donnera une audition au cours de laquelle les œuvres suivantes seront exécutées : « La Mort d'Ase », de Grieg ; « Symphonie inachevée », de Schubert, et « Ouverture de Peter Schmoll », de Weber. La « Mort d'Ase » sera exécutée par le quatuor à cordes en mémoire des membres de la société décédés.

SOCIETE CHORALE DE NOTRE-DAME. — Mercredi 13, au siège, à 18 h., répétition générale. Jeudi 14, audition pendant la grand'messe de « L'Ascension ».

LE COFFRE-FORT BRISE. — Lundi, vers 15 h. 30, Mme Lagache, rue Rémy-Cooghe, cour Desrousseaux, 45, est tombée près de son domicile, et s'est fracturé la rotule gauche. M. le docteur Lafaye, qui lui a donné ses soins, l'a fait admettre à l'hôpital.

MUTUELLE « LE BIEN-ETRE DU TRAVAILLEUR » reprendra son activité à partir du 1er juin ; cotisation, 1 fr. 50 par semaine.

Le collecteur passera.

SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES. — Pour des plants d'oignons à repiquer, s'inscrire au siège jusqu'au vendredi 15 mai, à midi. Retirer les plants de pommes de terre au plus tôt, ainsi que les feuilles de concours sur l'apprentissage ; permanence tous les jours, sauf le lundi, de 16 h. à 17 h. 30.

Jacques THIBAUT A LILLE

Rappelons que l'illustre violoniste Jacques Thibaut donnera un unique récital au Théâtre Sébastopol demain mercredi 13 mai, à 20 heures très précises. Il est prudent de retenir ses places au Pavillon des Amis de Lille, Grand'Place (Tél. 506.47). 49865d

CARNET

Naissances

— Philippe et Françoise sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère Dominique-Francis. - De la part de M. et Mme Paul Lopez-Dhooache.

Cambrai, le 6 mai 1942.
15, rue des Chanoines. 66934

— Guy est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur Michèle.

De la part de M. et Mme A. Deschamps, 117, rue de la Baille, Tourcoing. - Le 9 mai 1942. 66241d

Fiançailles

— Monsieur et Madame Max Descamps-Derlider sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Christiane avec Monsieur Jacques Delesalle.

Lille, 1, rue Patou.

Monsieur et Madame Jacques Delesalle-Schirmer sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils et beau-fils Jacques avec Mademoiselle Christiane Descamps.

Lille, 90, rue Royale.
Mortree (Orne). 86798d

— Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mademoiselle Annette Salembien, fille de Monsieur Edmond Salembien, ancien maire de Tourcoing, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Léopold Ier, et de Madame, née Lang, avec Monsieur Jean-Pierre Banzy, administrateur de société, Croix de guerre 1939-1940, fils de Monsieur Pierre Banzy, ingénieur E. N. G., et de Madame, née Thierry.

45, rue Carnot, Tourcoing.
124, boulevard Rochechouart, Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mariages

— M. et Mme Georges Hélin-Deschamps ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Hélène avec M. Jacques Mascart.

Mme Ve Jules Mascart a l'honneur de vous fair part du mariage de son fils Jacques avec Mlle Hélène Helin.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 16 mai 1942, à 11 heures, en l'église Saint-Antoine de Padoue (rue d'Epinal, derrière la gare). Les félicitations seront reçues à la sacristie.

17, rue de Remiremont.
62, rue de Lannoy. 19257d

— Le samedi 16 mai sera célébré, en l'église de Velles (Indre), le mariage de Mlle Lucette Verspieren avec M. Edouard Decoster.

De la part de M. et Mme Alfred Verspieren-Van Brabant, de M. Henri Dewavrin-Pollet, de M. et Mme Pierre Verspieren, de M. Pierre Scalbert-Vandame, de M. et Mme Pierre Decoster.

Château de Beauregard, Velles (Indre) - 128, r. de la Louvière, Lille

LILLE

Quatre cambrioleurs arrêtés en plein «travail» rue de Paris

Deux recéleurs les ont rejoints en prison

Deux autres iront les retrouver bientôt

Dans le calme de la nuit de samedi à dimanche, un voisin du magasin des « Soieries Modernes », 51, rue de Paris, magasin géré par Mme Marie-Louise Cambours, 54 ans, entendit du bruit près de sa fenêtre. Il vit alors un homme perché sur la corniche du premier étage du bâtiment voisin.

Prévenu aussitôt, l'inspecteur-chef Carpentier emmena avec lui les inspecteurs sous-chefs Delamotte et Dehay, et quelques hommes de la brigade judiciaire.

L'affaire fut si promptement menée que les cambrioleurs n'eurent pas le temps de « se retourner ». Les policiers rafiérent d'abord deux individus qui faisaient le guet, le monte-en-l'air si leste qui s'était fait pincer sur la corniche et un quatrième compère qui s'était déjà introduit dans le magasin. C'étaient René Texier, 30 ans, tenancier de bar, 286, rue Nationale ; Georges Canoot, 31 ans, tapissier, Belge domicilié à Anvers ; son compatriote Jean-François Vander Plaaschen, 34 ans, garçon de restaurant, demeurant à Anvers, rue des Stations, et Edmond Renotte, 36 ans, tueur aux abattoirs, Belge aussi, Anversois comme les deux autres.

Ces deux dernierr faisaient le guet. Canoot était dans la place, et c'est Texier qui courait sur les corniches.

Les quatre malfaiteurs reconnurent qu'il était dans leurs intentions de vider le magasin des « Soieries modernes », comme ils avaient déjà fait trois magasins à des dates antérieures : le magasin Capon, 17, place de Béthune (15.000 fr. de butin) ; le magasin appartenant à Mme Amélie Degrave, 62, rue de Béthune (50.000 fr. de tissus), et le magasin Chabot, 37, place du Théâtre (100.000 fr. de tissus).

Chez Texier, au bar de la rue Nationale, on trouva une trentaine de mètres de tissu, des blouses. Celles-ci, à leur arrivée, après le cambriolage de la rue de Béthune, avaient excité l'envie de la gérante du bar, amie de Texier, Lucienne Parisot, 21 ans, qui en avait profité.

D'autre part, beaucoup de marchandises, le coup fait, étaient déposées dans un autre bar, à la « Bonbonnière », 12, rue Détournée. Le gérant de cette maison, Georges Delattre, 32 ans, ancien vitrier, avait touché pour les services rendus au quatuor par sa bonne volonté, une commission de 1.500 fr.

Les six personnages dont nous venons de parler ont été écroués ...et deux autres recéleurs iront aussi bientôt les rejoindre en prison.

Une messe à la mémoire des combattants du 1er R.I.

Les officiers, gradés et soldats libérés du 1er régiment d'infanterie, formé à Cambrai, feront célébrer une messe à l'intention de leurs compagnons d'armes morts au champ d'honneur, blessés et prisonniers, le dimanche 17, à 11 h. 30 à Lille, en l'église Notre-Dame-des- Victoires.

Mgr Régent, aumônier militaire, y prendra la parole. (Tramway H).

NORD

La neuvaine à sainte Rita à Vendeville

La grande neuvaine en l'honneur de sainte Rita commencera le dimanche 17 mai pour se terminer le lundi de la Pentecôte. Elle comprend ainsi le 22 mai, jour de la fête de la sainte.

Tous les jours de la neuvaine, la grand'messe sera chantée à 10 h., à l'autel de la sainte et les vêpres à 16 h., les deux dimanches. Dès le premier dimanche, le 17, les roses seront bénites et à la disposition des pèlerins.

Le sanctuaire est ouvert toute la journée à tous ceux qui viennent invoquer avec confiance l' « avocate des causes désespérées ».

— M. Queron, ancien président des Philippines, est arrivé à San-Francisco. Il aurait l'intention de s'établir à Washington.

PAS-DE-CALAIS

Après l'assassinat du petit Berthelot à Boulogne-sur-Mer

L'auteur et le complice présumés du crime ont été confrontés sans résultat

Le jeune Maurice auteur présumé du meurtre du petit Jean-Claude Berthelot dont le cadavre fut découvert, on le sait, dans une maison inhabitée de la rue du Moulin-à-Vapeur, à Boulogne-sur-Mer est revenu sur presque toutes les déclarations qu'il avait faites à M. Larivière, juge d'instruction. Il avait prétendu avoir rencontré le soir du crime, près de l'impasse de la Sacristie, André Dubois, âgé de 22 ans qui accompagnait le petit Jean-Claude. Plus tard, en recherchant l'enfant, il trouva son cadavre dans un garage de cette même impasse et c'est alors qu'il transporta le corps dans la maison inhabitée où il fut retrouvé.

Dubois, auteur de différents vols fut retrouvé et arrêté, on le sait, à La Calotterie, près de Montreuil-sur-Mer. Ramené à Boulogne-sur-Mer, Dubois et le jeune Maurice ont été longuement confrontés dans le cabinet de M. Larivière. Le premier dit à l'assassin présumé :

« Allons ! dis toute la vérité. Je ne veux pas me laisser accuser d'un crime que je n'ai pas commis. J'aurais plus que je sais que c'est toi qui l'as fait. »

Il ajouta :

« C'est toi qui m'as dicté le premier billet adressé à M. et Mme Berthelot exigeant le paiement de 50.000 francs et tu m'as dit : « Si Mme Berthelot ne dispose pas de cet argent, ma mère est large, elle lui en prêtera ».

La confrontation fut orageuse, mais n'amena aucun résultat, Maurice s'obstinant à protester de son innocence.

JEANNE, MODÈLE DE SAGESSE ET DE RAISON POLITIQUES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Limoges, 11 mai. — Au cours d'une conférence donnée à Limoges, M. Charles Maurras, de l'Académie française, s'est attaché à démontrer que l'héroïne lorraine avait été et restait un modèle de sagesse et de raison politiques. Il a souligné que si elle bénéficiait de lumières célestes, Jeanne d'Arc n'en avait pas moins toujours cherché à réaliser son œuvre en employant des moyens humains.

Militairement, et les généraux l'ont publiquement reconnu, elle a agi en manœuvrière consommée avec une admirable intuition de la stratégie propre aux grands capitaines.

Politiquement, elle n'a pas cessé de recommander l'union autour de l'autorité royale, condition de l'unité française à l'époque.

L'éminent conférencier a établi un parallèle entre la sagesse politique de Jeanne et celle du maréchal Pétain qui, dans les heures douloureuses qui frappaient le pays, il y a deux ans, a su rétablir autour de lui l'union des Français désemparés par la débâcle.

M. Maurras a terminé en faisant du Chef de l'Etat un magnifique éloge qui a été frénétiquement applaudi.

Vingt mille jeunes Indochinois affirment leur fidélité au Maréchal et à la France

Hanoï, 11 mai. — Vingt mille jeunes gens et jeunes filles de l'Indochine ont fait parvenir le télégramme suivant au gouverneur général Decoux :

« Au nom de la jeunesse française et indochinoise du Tonkin, qui célèbre aujourd'hui sur toute l'étendue du territoire la fête de sainte Jeanne d'Arc, les 20.0000 jeunes filles et jeunes gens français et annamites réunis à Hanoï ont communié dans le culte de l'héroïne nationale et prient l'amiral Decoux, haut commissaire, de vouloir bien transmettre au Maréchal l'expression de leur affection, de leur vénération, de leur dévouement et de leur foi patriotique. Ils s'engagent à continuer à trav